

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

If you would prefer an English version of this questionnaire, please check . .

C0001	Nom légal

C0002	Nom commercial

C0004	Adresse (numéro et nom de rue)

C0005	Ville

C0006	Province, territoire ou État

C0007	Code postal / zip code

C0053	Pays

INTRODUCTION

BUT

Statistique Canada mène cette enquête dans le but de recueillir et de publier sous forme agrégée des données sur le financement des entreprises au Canada. L'enquête vise à mesurer les flux de capitaux versés aux entreprises selon l'industrie et la gamme de produits, ainsi qu'à observer les fluctuations semestrielles des conditions de crédit. L'information que vous fournirez permettra aux utilisateurs d'étudier certains aspects de la nature du financement des entreprises au Canada et d'appuyer l'élaboration de politiques par d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.

AUTORITÉ

Les renseignements sont recueillis sous l'autorité de la *Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985*, chapitre S-19. En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de publier toute statistique tirée de cette enquête pouvant divulguer des renseignements au sujet d'un organisme identifiable sans le consentement préalable, par écrit, de cet organisme. Les données fournies par les répondants resteront confidentielles et seront exclusivement à des fins statistiques et seront publiées uniquement sous forme agrégée. Les dispositions de la *Loi sur la statistique* qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées daucune façon par la *Loi sur l'accès à l'information* ni par toute autre loi.

INSTRUCTIONS

- Veuillez fournir des données pour l'entreprise consolidée qui devrait comprendre toutes les succursales, filiales et sociétés affiliées localisées au Canada.
- Tous les montants doivent être déclarés en milliers de dollars canadiens.
- Veuillez nous fournir vos meilleures estimations lorsque les données réelles ne sont pas disponibles.
- Veuillez déclarer les données relatives aux clients commerciaux seulement.
- Dans la case prévue à la fin du questionnaire, veuillez expliquer toute modification importante apportée à la comptabilité ou à la base de déclaration qui est susceptible d'avoir une incidence dans la comparaison de cette déclaration et de la déclaration précédente.

Veuillez retourner le questionnaire dans les 30 jours.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe ou télécopier le tout à Statistique Canada au 1-888-883-7999.

Divulgation par télécopieur ou tout autre transmission électronique:

Statistique Canada vous avise, qu'il pourrait y avoir un risque d'information divulguée lors de la transmission par fac-similé ou par courriel. Cependant, à la réception, Statistique Canada vous garantit un niveau de protection sur l'information reçue selon l'autorité de la *Loi sur la statistique*.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au **1-800-565-1685** ou poste le tout à: Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 150, promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca

Définitions

Montant autorisé par client – le montant d'argent maximal qu'un client a le droit d'emprunter auprès d'un fournisseur. Ce montant peut être différent du montant réellement emprunté par le client.

Clients commerciaux – clients qui se consacrent à la production de marchandises et/ou de services qui procurent des gains ou des bénéfices; comprennent les entreprises à propriétaire unique, les sociétés en nom collectif et les compagnies constituées en personnes morales.

Crédit aux entreprises – comprend tous les prêts à terme, les prêts hypothécaires, les cartes de crédit et les marges de crédit accordés aux entreprises au Canada.

Entreprise – l'unité parentale qui contrôle et dirige de façon indépendante l'allocation des ressources et les activités économiques liées aux opérations au Canada et pour laquelle les livres comptables constituent des états financiers complets.

Nombre de comptes créditeurs en souffrance – nombre total de comptes créditeurs dont un paiement de capital ou d'intérêt est en retard depuis 90 jours ou plus.

Nombre de décaissements – nombre total de comptes auxquels des fonds ont été versés au cours des six derniers mois, pour un type d'instrument financier particulier. Comprend les décaissements des comptes nouveaux et de comptes existants.

Nouveaux prêts bruts – le montant total des nouveaux prêts décaissés aux entreprises dans la période. (Les nouveaux prêts bruts peuvent être distingués des nouveaux prêts nets en ce sens que les nouveaux prêts nets sont calculés avant d'effectuer des retenues pour les remboursements de prêt, les remboursements anticipés, ou les défauts de remboursements). Les nouveaux prêts bruts devraient représenter le montant d'argent nouvellement décaissé aux entreprises.

Nombre de nouvelles autorisations – pour les instruments de crédit d'exploitation, le nombre total de comptes auxquels un nouveau montant de crédit a été accordé ou dont le montant autorisé existant a été relevé. Par exemple, lorsqu'un prêteur donne à une entreprise une nouvelle carte de crédit et augmente sa marge de crédit existante, le nombre de nouvelles autorisations a augmenté de deux et doit être déclaré comme tel.

Instruments de crédit d'exploitation – comprend les cartes de crédit et les marges de crédit. Habituellement, il n'y a pas de calendrier de remboursement fixe et ces instruments sont utilisés pour les activités quotidiennes d'une entreprise.

Instruments à terme – comprend les prêts à terme et les prêts hypothécaires. En général, il y a un calendrier de remboursement fixe, dont la durée est de plus d'un an.

Nombre de comptes créditeurs commerciaux – nombre de comptes commerciaux avec arrérages pendant la période en cours.

Valeur des comptes créditeurs en souffrance – valeur totale en dollars de tous les comptes créditeurs dont un paiement de capital ou d'intérêt est en retard depuis plus de 90 jours.

Valeur de l'encours de crédit – le montant de capital que tous les comptes commerciaux ont effectivement emprunté, mais pas encore remboursé.

Valeur des décaissements – valeur totale de tous les fonds accordés aux comptes commerciaux pour un type d'instrument particulier.

A. Période d'application

1. Cette enquête vise à recueillir des données semestrielles pour la période du 1er janvier au 30 juin ou pour la période du 1er juillet au 31 décembre.

Selon les périodes mentionnées ci-dessus, indiquer la date de début et la date de fin des plus récents six mois qui précèdent la réception de ce questionnaire.

C01011 A A A A M M J J à C01012 A A A A M M J J

B. Montant prévu pour des prêts

2. Environ quel montant, au total, a été prévu pour des prêts à des entreprises au cours des six mois indiqués dans la section A?

C01100

(en milliers de dollars)

C. Stock de financement par emprunt

Inclure :

- Prêts à terme et prêts hypothécaires
- Marges de crédit et cartes de crédit
- Crédit tout éventail (Umbrella credit)
- Lettres de crédit
- Crédit accordé par une succursale ou une filiale aux clients commerciaux
- Crédit accordé avec garantie gouvernementale
- Crédit accordé à des entreprises au Canada uniquement

Exclude :

- Crédit-bail
- Crédit accordé à une succursale ou une filiale
- Investissements en capitaux propres
- Crédit accordé par l'intermédiaire d'affacturage (escompte sur factures ou achats de créances)
- Prêts ou prêts hypothécaires que vous avez reçus

3. Veuillez déclarer tous les encours de crédit commercial à la fin de la période de six mois indiquée à la section A, selon le montant autorisé par client.

Montant autorisé par client	Stock	
	Nombre de comptes créditeurs commerciaux	Valeur des prêts et de l'encours de crédit (en milliers de dollars)
Moins de 50 000 \$	C02008	C02001
50 000 \$ à 99 999 \$	C02009	C02002
100 000 \$ à 249 999 \$	C02010	C02003
250 000 \$ à 999 999 \$	C02011	C02004
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	C02012	C02005
5 000 000 \$ et plus	C02013	C02006
Total – tous les clients	C02014	C02007

4. Veuillez déclarer tous les encours de crédit commercial à la fin de la période de six mois indiquée dans la section A, selon le groupe industriel.

Groupe industriel (selon le SCIAN)	Stock	
	Nombre de comptes créditeurs commerciaux	Valeur des prêts et de l'encours de crédit (en milliers de dollars)
Agriculture (111,112,115,1152)	C02114	C02101
Autres industries primaires (113,114,1153,21)	C02115	C02102
Construction (23)	C02116	C02103
Fabrication (31-33)	C02117	C02104
Commerce de gros et de détail (41,44,45)	C02118	C02105
Transport et entreposage (48-49)	C02119	C02106
Finance et assurances (52)	C02120	C02107
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	C02121	C02108
Services professionnels (54)	C02122	C02109
Hébergement et services de restauration (72)	C02123	C02110
Toutes les autres industries et/ou inconnu	C02124	C02111
Total – toutes les industries	C02125	C02112
De la somme constituant le Total – toutes les industries , les industries du savoir représentent	C02126	C02113

5. Veuillez déclarer tous les encours de crédit commercial à la fin de la période de six mois indiquée dans la section A, selon le type d'instrument.

Type d'instrument	Stock	
	Nombre de comptes créditeurs commerciaux	Valeur des prêts et des encours de crédit (en milliers de dollars)
Prêts à terme	C02207	C02201
Prêts hypothécaires	C02208	C02202
Marges de crédit	C02209	C02203
Cartes de crédit	C02210	C02204
Autres (veuillez préciser)	C02211	C02205
Total – tous les instruments	C02212	C02206

D. Flux de financement par emprunt

Dans les questions 6 et 7, veuillez déclarer le financement par emprunt uniquement pour les instruments à terme.

Inclure :

- Prêts à terme et prêts hypothécaires
- Crédit tout éventail (Umbrella credit)
- Crédit accordé par une succursale ou une filiale aux clients commerciaux
- Crédit accordé avec garantie gouvernementale
- Crédit accordé aux entreprises au Canada uniquement

Exclure :

- Marges de crédit et cartes de crédit
- Lettres de crédit
- Crédit-bail
- Crédit accordé à une succursale ou une filiale
- Investissements en capitaux propres
- Crédit accordé par l'intermédiaire d'affacturage (escampe sur factures ou achats de créances)
- Prêts ou prêts hypothécaires que vous avez reçus

6. Veuillez déclarer tous les nouveaux crédits à terme (bruts) décaissés et le nombre de décaissements effectués au cours de la période de six mois indiquée dans la section A, selon le montant autorisé par client commercial.

Montant autorisé par client	Flux	
	Nombre de décaissements	Valeur des décaissements (en milliers de dollars)
Montant de 50 000 \$	C03008	C03001
50 000 \$ à 99 999 \$	C03009	C03002
100 000 \$ à 249 999 \$	C03010	C03003
250 000 \$ à 999 999 \$	C03011	C03004
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	C03012	C03005
5 000 000 \$ et plus	C03013	C03006
Total – tous les clients	C03014	C03007

7. Veuillez déclarer tous les nouveaux crédits à terme (bruts) décaissés et le nombre de décaissements effectués au cours de la période de six mois indiquée dans la section A, selon le groupe industriel.

Industrie (selon le SCIAN)	Flux	
	Nombre de décaissements	Valeur des décaissements (en milliers de dollars)
Agriculture (111,112,1151,1152)	C03114	C03101
Autres industries primaires (113,114,1153,21)	C03115	C03102
Construction (23)	C03116	C03103
Fabrication (31-33)	C03117	C03104
Commerce de gros et de détail (41,44,45)	C03118	C03105
Transport et entreposage (48-49)	C03119	C03106
Finance et assurances (52)	C03120	C03107
Services immobiliers et services de location et de location à bail (53)	C03121	C03108
Services professionnels (54)	C03122	C03109
Hébergement et services de restauration (72)	C03123	C03110
Toutes les autres industries et/ou inconnu	C03124	C03111
Total – toutes les industries	C03125	C03112
De la somme constituant le Total – toutes les industries , les industries du savoir représentent	C03126	C03113

Dans la question 8, veuillez déclarer seulement le financement par emprunt pour tous les nouveaux instruments de crédit d'exploitation.

Inclure :

- Marges de crédit
- Cartes de crédit
- Lettres de crédit
- Autres instruments de crédit utilisés pour financer le fonctionnement quotidien d'une entreprise
- Crédit accordé par une succursale ou une filiale aux clients commerciaux
- Crédit accordé avec garantie gouvernementale
- Crédit accordé aux entreprises au Canada uniquement

Exclude :

- Prêts à terme et prêts hypothécaires
- Crédit tout éventail (Umbrella credit)
- Autres instruments de crédit à terme déclarés dans la section C
- Crédit-bail
- Crédit accordé à une succursale ou une filiale
- Investissements en capitaux propres
- Crédit accordé par l'intermédiaire d'affacturage (escompte sur factures ou achats de créances)
- Prêts ou prêts hypothécaires que vous avez reçus

8. Veuillez déclarer tous les nouveaux crédits d'exploitation (bruts) autorisés au cours de la période de six mois indiquée dans la section A, selon le montant autorisé par client commercial.

Montant autorisé par client	Flux	
	Nombre de NOUVEAUX comptes créditeurs d'exploitation autorisé	Valeur du NOUVEAU crédit d'exploitation autorisé (en milliers de dollars)
Moins de 50 000 \$	C03208	C03201
50 000 \$ à 99 999 \$	C03209	C03202
100 000 \$ à 249 999 \$	C03210	C03203
250 000 \$ à 999 999 \$	C03211	C03204
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	C03212	C03205
5 000 000 \$ et plus	C03213	C03206
Total – tous les clients	C03214	C03207

E. Arrérages

9. Veuillez déclarer tout le crédit commercial qui était en souffrance depuis plus de 90 jours à la fin de la période de 6 mois indiquée à la section A, selon le montant autorisé par client commercial.

Montant autorisé par client	Nombre de comptes de crédit en souffrance	Valeur du crédit en souffrance (en milliers de dollars)
Moins de 50 000 \$	C04008	C04001
50 000 \$ à 99 999 \$	C04009	C04002
100 000 \$ à 249 999 \$	C04010	C04003
250 000 \$ à 999 999 \$	C04011	C04004
1 000 000 \$ à 4 999 999 \$	C04012	C04005
5 000 000 \$ et plus	C04013	C04006
Total – tous les clients	C04014	C04007

F. Conclusion

Attestation

J'atteste que l'information ci-jointe est, à ma connaissance, complète et exacte :

Prénom :

G0013

Nom de Famille :

G0054

Titre :

C0014

Date : AAAA M M J Y

Téléphone :

G0017

Courriel :

C1010

Prénom du responsable de la société avec qui communiquer, si différent d'au-dessus :

C1013

Nom de ferme, ille ou responsable de la société avec qui communiquer, si différent d'au-dessus :

Couvrir du responsable si différent d'au-dessus :

C1010

Environ combien de temps cela vous a-t-il pris pour recueillir les données et remplir ce questionnaire?

Heures Minutes
C9910 C9909

Commentaires

Si vous avez des commentaires au sujet de cette enquête, veuillez les inscrire ci-dessous.
Veuillez expliquer toute modification importante de la comptabilité ou de la base de déclaration
susceptible de modifier la comparaison de cette déclaration avec celle des six mois précédents.

00010

C0014

C9915

Agriculture (111, 112, 1151, 1152)

111 Cultures agricoles

Ce sous-secteur comprend les établissements, tels les fermes, vergers, plantations, serres et pépinières, dont l'activité principale est la culture agricole, la culture de plantes, de plantes grimpantes, d'arbres et de leurs semences (à l'exception des établissements qui se consacrent à la foresterie).

112 Élevage

Ce sous-secteur comprend les établissements, comme les ranchs, les fermes et les parcs d'engraissement, dont l'activité principale est l'élevage, la production de produits d'origine animale et l'engraissement des animaux.

1151 Activités de soutien aux cultures agricoles

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien aux cultures agricoles.

1152 Activités de soutien à l'élevage

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien à l'élevage, y compris les animaux de maison.

Foresterie, pêche et chasse (113, 114, 1153)

113 Foresterie et exploitation forestière

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la récolte du bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).

114 Pêche, chasse et piégeage

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel.

1153 Activités de soutien à la foresterie

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services de soutien particuliers relatifs à la récolte du bois.

21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction de substances minérales d'origine naturelle et les établissements qui font de l'exploration minérale, de l'aménagement de biens miniers et de l'exploitation minière.

23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain.

31-33 Fabrication

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la transformation de matières ou de substances en nouveaux produits par des procédés mécaniques ou physiques.

41 Commerce de gros

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises; beaucoup de grossistes sont donc organisés pour vendre des marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à une clientèle institutionnelle.

44-45 Commerce de détail

Le secteur du commerce de détail comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, et à fournir des services connexes. Le commerce de détail représente le dernier maillon de la chaîne de distribution; les détaillants sont donc organisés pour vendre des marchandises en petites quantités au grand public.

48-49 Transport et entreposage

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de personnes et de marchandises, des services d'entreposage des marchandises et des services liés au transport et à l'entreposage.

52 Finance et assurances

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières (c'est-à-dire des opérations portant sur la création, la liquidation ou la cession d'actifs financiers) ou à en faciliter l'exécution.

53 Services immobiliers et services de location et de location à bail

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à conférer le droit d'usage de biens corporels ou incorporels par la location, la location à bail ou autrement.

54 Services professionnels, scientifiques et techniques

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain, qui constitue de ce fait le principal facteur de production. Les principales composantes de ce secteur sont : les services juridiques; les services de comptabilité et les services connexes; l'architecture, le génie et les services connexes; les services de prospection et de levé et les services d'arpentage et de cartographie; les services de design; les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques; les services de recherche et de développement scientifiques; la publicité et les services connexes.

72 Hébergement et services de restauration

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'hébergement de courte durée et des services complémentaires à des voyageurs, des vacanciers et d'autres personnes dans des installations telles que des hôtels, des auberges routières, des centres de villégiature, des motels, des hôtels-casinos, des gîtes touristiques, des chalets et cabines sans services, des parcs pour véhicules de plaisance et des campings, des camps de chasse et de pêche et différents types de camps de loisirs et de camps d'aventure.

Industries fondées sur le savoir (IFS)

Les entreprises axées sur le savoir sont souvent considérées comme le pilier de la «nouvelle économie». On les associe souvent à un surclassement de l'économie générale en termes de croissance et de création d'emplois depuis les années 1970. En raison de leur taille plus petite et de la nature de leurs activités, elles représentent plusieurs défis pour les fournisseurs traditionnels de services de financement. Habituellement, les entreprises impliquées dans les industries pharmaceutiques, le secteur des biotechnologies médicales, le développement de nouveaux matériaux, les télécommunications, les technologies de l'information, la conception de logiciels, la fabrication d'équipements médicaux ainsi que l'avionique sont généralement associées à ce domaine des industries du savoir. En règle générale, ces entreprises sont confrontées à de longs cycles de développement de leurs produits et leur avantage comparatif provient souvent de la créativité et de l'esprit novateur des employés qui forment leurs équipes de développement. Ces entreprises sont alors confrontées à des défis particuliers en matière de financement, notamment en raison du manque d'immobilisations corporelles, des difficultés rencontrées par les fournisseurs de financement traditionnels dans l'évaluation de leur potentiel, et du risque opérationnel particulier qu'elles représentent. En raison des défis associés aux activités de financement de ce type d'entreprises, on nous a demandé de recueillir des données sur ce secteur des industries du savoir afin de mesurer le niveau de financement octroyé aux entreprises de ce secteur.

Définition

En 1996, Industrie Canada et la Banque de développement du Canada ont entrepris un projet de recherche visant à développer une définition des industries du savoir à partir de la Classification type des industries (CII). Cette classification fut par la suite remplacée par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Comme il n'existe pas de définition unique des industries du savoir, Industrie Canada a alors proposé de séparer les industries en deux niveaux distincts afin de faire ressortir celles qui appartiennent à ces industries du savoir.

- Niveau I – un petit groupe d'entreprises œuvrant dans le domaine des sciences et de la technologie, responsables du développement du savoir; et
- Niveau II – un large éventail d'entreprises de «haut savoir» qui peuvent être considérées comme des innovateurs et des importants utilisateurs de connaissances, si l'on se base sur leurs activités en recherche et développement et sur le niveau de connaissances de leurs employés.

Voici les industries dans le premier niveau :

SCIAN 2007 Industrie

325410	Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments
333310	Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
334110	Fabrication de matériel informatique et périphérique
334210	Fabrication de matériel téléphonique
334220	Fabrication de matériel de radiodiffusion, de télédiffusion et de communication sans fil
334290	Fabrication d'autres types de matériel de communication
334310	Fabrication de matériel audio et vidéo
334410	Fabrication de semi-conducteurs et d'autres composants électroniques
334511	Fabrication d'instruments de navigation et de guidage
334512	Fabrication d'appareils de mesure et de commande et d'appareils médicaux
335920	Fabrication de fils et de câbles électriques et de communication
336410	Fabrication de produits aérospatiaux et de leurs pièces
511210	Éditeurs de logiciels
512110	Production de films et de vidéos
512130	Postproduction et autres industries du film et de vidéo
515210	Télévision payante et spécialisée
517110	Télécommunications par fil
517210	Télécommunications sans fil (sauf par satellite)
517310	Revendeurs de services de télécommunications
517410	Télécommunications par satellite
517910	Autres services de télécommunications
518210	Traitement de données, hébergement de données et services connexes
541360	Services de prospection et de levé géophysiques
541370	Services d'arpentage et de cartographie (sauf les levés géophysiques)
541380	Laboratoires d'essai
541510	Conception de systèmes informatiques et services connexes
541620	Services de conseils en environnement
541690	Autres services de conseils scientifiques et techniques
541710	Recherche et développement en sciences physiques, en génie et en sciences de la vie

Voici les industries dans le deuxième niveau:

SCIAN 2007 Industrie

221111	Production d'hydroélectricité
221112	Production d'électricité à partir de combustibles fossiles
221113	Production d'électricité d'origine nucléaire
221119	Autres activités de production d'électricité
221121	Transport et gestion d'électricité en bloc
221122	Distribution d'électricité
324110	Raffineries de pétrole
324121	Fabrication de mélanges d'asphaltage et de pavés d'asphalte
324190	Fabrication d'autres produits du pétrole et du charbon
325110	Fabrication de produits pétrochimiques
325120	Fabrication de gaz industriels
325130	Fabrication de teintures et de pigments synthétiques
325181	Fabrication d'alcalis et de chlore
325189	Fabrication de tous les autres produits chimiques inorganiques de base
325190	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
325210	Fabrication de résines et de caoutchouc synthétique
325313	Fabrication d'engrais chimiques (sauf la potasse)
325314	Fabrication d'engrais mixtes
325320	Fabrication de pesticides et d'autres produits chimiques agricoles
325520	Fabrication d'adhésifs
325910	Fabrication d'encre d'imprimerie
325920	Fabrication d'explosifs
325991	Compoundage sur commande de résines achetées
325999	Fabrication de tous les autres produits chimiques divers
332991	Fabrication de roulements à billes et à rouleaux
333110	Fabrication de machines agricoles
333120	Fabrication de machines pour la construction
333130	Fabrication de machines pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière
333210	Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois
333220	Fabrication de machines pour l'industrie du caoutchouc et du plastique
333291	Fabrication de machines pour l'industrie papetière
333299	Fabrication de toutes les autres machines industrielles
333413	Fabrication de ventilateurs, de soufflantes et de purificateurs d'air industriels et commerciaux
333416	Fabrication d'appareils de chauffage et de réfrigération commerciale
333611	Fabrication de turbines et de groupes turbogénérateurs
333619	Fabrication d'autres moteurs et types de matériel de transmission de puissance
333910	Fabrication de pompes et de compresseurs
333920	Fabrication de matériel de manutention
333990	Fabrication de toutes les autres machines d'usage général
335311	Fabrication de transformateurs de puissance et de distribution et de transformateurs spéciaux
335312	Fabrication de moteurs et de générateurs
335315	Fabrication d'appareillage de connexion, de commutation et de relais et de commandes d'usage industriel
336320	Fabrication de matériel électrique et électronique pour véhicules automobiles
486110	Transport du pétrole brut par oléoduc
486210	Transport du gaz naturel par gazoduc
486910	Transport par pipeline de produits pétroliers raffinés
486990	Tous les autres services de transport par pipeline
541310	Services d'architecture
541320	Services d'architecture paysagère
541330	Services de génie
541340	Services de dessin technique